

Parlement bruxellois - Commission délibérative 5G – avril/mai 2021

Fiche d'information rédigée par Colette Devillers, Association pour la Reconnaissance de l'Electrohypersensibilité, AREHS asbl – www.arehs.be – info@arehs.be

Réponse à la question 1. Quel est le lien spécifique de votre organisation avec la thématique ?

L'AREHS asbl œuvre pour la reconnaissance officielle de l'électrohypersensibilité (EHS) comme intolérance à un environnement électromagnétique perturbé par les rayonnements des technologies sans fil (antennes-relais, WiFi, smartphones, téléphones de maison sans fil DECT, compteurs communicants, 5G, etc.).

Nos membres ont de plus en plus de difficultés à supporter l'électrosmog ambiant. Ils présentent des symptômes tels que *maux de tête, troubles du sommeil, problèmes cognitifs (concentration, mémoire, apprentissage), acouphènes, troubles du rythme cardiaque, nervosité, irritabilité, nausées, vertiges, fatigue, douleurs musculaires et articulaires, problèmes de vision, immunité amoindrie, infections à répétition, irritation de la peau, rougeurs, ...* Voir le documentaire « **Cherche zone blanche désespérément** » de Marc Kanne <https://vimeo.com/marckhanne/ehs>.

Bon nombre de ces personnes doivent faire face à l'impossibilité de continuer à travailler dans des lieux chargés en ondes, à la nécessité de déménager - parfois plusieurs fois - pour trouver un lieu de vie supportable (dans certains cas même à peine supportable) et à l'impossibilité de fréquenter les lieux publics. Lire le dossier « **l'exclusion sociale par la pollution électromagnétique** » : <https://files.arehs.be/index.php/s/IsQgsdrucwEQYHL>.

Selon les estimations réalisées dans différents pays, environ **5% de la population est concernée** par l'électrohypersensibilité à des degrés divers, c'est-à-dire environ un demi-million de personnes en Belgique. Ce nombre est malheureusement en augmentation continue. Sur notre site web se trouve une liste d'études scientifiques sur l'EHS.

Un témoignage : « *Nausées, maux de tête, démangeaisons, irritations, difficulté à m'endormir et réveils en pleine nuit sans raison, avec sifflements et bourdonnements d'oreille et palpitations cardiaques. Tout en cherchant à déménager de Bruxelles, j'ai dormi dans ma cave en attendant. C'était mieux mais cela ne suffisait pas, donc à mon réveil je passais le restant de la nuit (de +/- 5h à 9h) sur un parking dans la forêt de Soignes, cela m'aidait beaucoup.* »

L'arrivée de la 5G aggravera ces problèmes. L'AREHS demande donc de ne pas installer la 5G ou, si la 5G devait être installée, de la réserver à des applications industrielles de manière localisée. Nous demandons certainement un moratoire sur la 5G à ondes millimétriques (bande de fréquences autour de 26 GHz et au-delà) et sur l'installation de micro-relais dans les rues (sur les lampadaires, etc.). Nous proposons une interdiction de placer des micro-relais 5G dans les zones/rues résidentielles et de déléguer aux communes et habitants la question de la localisation des antennes. La Région bruxelloise devrait prévoir des logements qui sont protégés des ondes pour les personnes EHS (voir nos autres propositions sur notre site : <https://www.arehs.be/propositions-5g>).

Réponse à la question 2. Du point de vue de votre organisation, quels devraient être les points clefs à considérer lors des délibérations ?

La **priorité devrait être donnée à la santé publique**. Il s'agit non seulement de protéger la santé des personnes électrohypersensibles et des personnes vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes affaiblies par l'âge ou la maladie, etc) mais plus généralement de protéger la santé de tous, même ceux qui ne sont pas (encore) atteints d'électrohypersensibilité ou d'une autre affection liée à l'exposition aux rayonnements.

De **nombreux scientifiques** identifient l'électrosmog comme facteur contribuant aux problèmes croissants d'infertilité, allergies multiples, troubles du comportement, de l'attention, de la concentration, hyperactivité, dépressions et burn-outs, maladies chroniques et dégénératives (cancers, Alzheimer, ...), dommages génétiques, Des milliers d'études scientifiques démontrent des impacts sur les systèmes biologiques.

Des effets biologiques se produisent à des niveaux d'exposition très inférieurs aux limites de sécurité actuelles. Ces dernières se basent principalement sur des effets dits « thermiques », qui sont le résultat d'un échauffement des tissus, comme dans un four à micro-ondes. Les limites de sécurité ne tiennent aucun compte des effets « non-thermiques » (qui ne sont pas provoqués par un échauffement – par exemple une perturbation des impulsions électriques très faibles utilisées par le système nerveux et le cerveau) et de leurs conséquences sanitaires à court, moyen et long terme.

Les enfants sont plus vulnérables que les adultes et devraient pouvoir bénéficier d'écoles sans ondes (sans WiFi, sans smartphones, sans tableaux connectés, et loin des antennes y compris 5G) comme c'est bien le cas des enfants des patrons de Google, Apple, Facebook, Amazone qui sont scolarisés à la Waldorf School : <https://files.arehs.be/index.php/s/MLWd4nY4Iz4kdBO>

La pollution électromagnétique impacte également **la faune et la flore** : désorientation des animaux, chute de la reproduction, dégâts et maladies des arbres, déclin de la biodiversité (en particulier oiseaux et insectes), ... (voir <https://www.emfresearch.com/emf-wildlife/> et <https://mdsafetech.org/environmental-and-wildlife-effects/>). Des études montrent un appauvrissement du **microbiome** des êtres vivants, ce qui affecte leur santé, et une altération de la **qualité des sols**.

On entend dire que **la 5G millimétrique** ne pénètre pas en profondeur dans la peau/le corps en raison de ses fréquences très élevées ; elle serait donc moins nocive que les technologies sans fil existantes. Mais certains scientifiques attirent l'attention sur l'échauffement localisé important que les ondes millimétriques peuvent occasionner au niveau des canaux sudoripares de la peau et au niveau des yeux. Le risque de mélanomes et autres cancers de la peau, ainsi que le risque de troubles oculaires s'en trouveraient augmentés. En outre, le phénomène physique des « précurseurs de Brillouin » pourrait entraîner une pénétration en profondeur des rayonnements dans les tissus vivants (voir les rapports de <https://ondes.brussels/>, notamment celui de novembre 2018, à la page 17).

Plusieurs organismes officiels (SCHEER 2018, ANSES 2020, Gezondheidsraad Nederland 2020, ...) dénoncent le manque important, voire **l'absence de données scientifiques** relatives aux effets biologiques et sanitaires d'une exposition (à long terme) aux rayonnements électromagnétiques **dans les fréquences réservées à la 5G**, certains recommandant même de ne pas utiliser les fréquences millimétriques. S'y ajoutent des mises en garde associées à la **difficulté, voire l'impossibilité, de simuler ou de mesurer avec précision les expositions** aux rayonnements 5G dans le monde réel ([https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2019/631060/IPOL_IDA\(2019\)631060_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2019/631060/IPOL_IDA(2019)631060_EN.pdf)). On ne sait donc pas à quoi nous serons exposés ni comment contrôler l'exposition.

La 5G (millimétrique) exige **un déploiement d'antennes beaucoup plus dense** que pour la 4G, non plus disposées le plus haut possible (sur les toits), mais au plus proche de la population (sur les lampadaires, les abris-bus, etc.). Les demandes des opérateurs de relever les limites de protection afin de déployer la 5G sont un signal indiquant une exposition probablement supérieure des êtres vivants. Cette densification et multiplication de (petites) antennes pourrait donc entraîner une exposition plus élevée et permanente de la population.

Réponse à la question 3. Pourquoi ces points sont-ils importants selon vous ?

La santé de tout un chacun est le premier des biens, elle devrait être préservée. L'exposition aux rayonnements des réseaux sans fil ne peut être évitée, ce qui viole les droits humains de ceux qui n'y consentent pas. La 5G risque de créer une situation invivable pour les personnes EHS.

Le déploiement d'un réseau national/public de 5G n'est pas nécessaire. L'ingénieur en télécommunications, Miguel Coma, explique que toutes les applications promises pour la 5G (les drones, les véhicules autonomes, la réalité virtuelle et augmentée, la télémédecine, les services de secours connectés, etc.) n'ont en réalité pas besoin de la 5G pour fonctionner. La 5G offre très peu d'avantages pour le consommateur, qui ne verra pas vraiment de différence avec la 4G. Les industries qui pourraient bénéficier de la 5G pourraient installer leur propre réseau local.

Réponse à la question 4. Y a-t-il d'autres points qui ne sont pas directement liés à l'intérêt de votre propre organisation, mais qui devraient selon vous être pris en considération ?

La 5G va aggraver la crise écologique. L'extraction des métaux rares pour la fabrication des appareils numériques est très polluante pour les sols et les rivières. Elle nécessite des ressources importantes en énergie et en eau. L'exploitation des mines provoque des **conflits armés** en Afrique, en Amérique du Sud, ... La 5G va également fortement augmenter la **consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre (CO₂)**. Les **déchets électroniques**, souvent toxiques, seront fortement augmentés par la 5G et très peu recyclables. La 5G augmentera les **dangers liés à la cybersécurité et à l'utilisation des données de notre vie privée**.

Nous recommandons vivement la lecture du rapport '5G - La Nouvelle Utopie', dans lequel Miguel Coma, ingénieur en télécommunications, décrit dans un langage compréhensible tous les enjeux de la 5G : https://recit.be/5G/5G_la_nouvelle_utopie.pdf . Voir aussi son article 'How Deep is 5G Fake News' : <https://wsimag.com/science-and-technology/64670-how-deep-is-5g-fake-news>.

